

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Réunion au ministère : ils ne veulent pas entendre le mot salaire

Le Ministre du Travail a convié les organisations syndicales et patronales à une réunion du Comité de suivi des négociations salariales de branches professionnelles ce lundi 11 décembre rue de Grenelle. M. Dussopt souhaitait aussi faire un point d'étape sur la mise en place du « Haut Conseil des rémunérations » annoncé par la Première ministre lors de la Conférence sociale.

La CGT a insisté sur l'état du pays qui se délite, dans lequel près de 20 % des travailleurs et majoritairement des travailleuses survivent avec le Smic. Alors que 34 branches professionnelles de plus de 5000 salarié-es (bien plus en tout) ont des minima en dessous du Smic depuis des mois voire des années, ces entreprises bénéficient d'aides publiques. Elles doivent se conformer au minimum et dans tous les cas aux lois de la République. Il faut redonner du sens à celles et ceux qui travaillent, leur permettre de vivre de leur métier pour recréer du liant dans la société et relancer l'économie dans laquelle plus de 50 % du PIB est lié à la consommation, la CGT a proposé :

- L'augmentation du Smic à 2000 € bruts pour un temps plein (comme le préconise aussi les organisations de lutte contre la pauvreté)
- L'indexation de tous les minima et différents niveaux de branches sur le Smic pour que les salarié-es ne perdent plus en niveau de vie
- Plutôt qu'un "Haut conseil aux rémunérations" nous demandons la création d'un Conseil d'orientation des salaires (COS), pluraliste, inspiré du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), avec une présidence tournante des organisations syndicales et patronales, qui traite notamment des minima de branches et du Smic supprimant ainsi le groupe d'expert-es de la « non augmentation du Smic ».

Les réponses n'ont pas été encore apportées par le ministère. Seules les organisations patronales sont satisfaites. Le Medef a ainsi tenu une formule éclairante lors de la réunion : « tout ce que fait le gouvernement en ce moment nous convient ».

La question qui est posée par des millions de salarié-es au gouvernement par la voix des organisations syndicales est la suivante : augmenterez-vous le Smic au-delà de l'obligation légale pour vivre de notre travail et contraindre enfin les organisations patronales à se conformer au droit ?

Montreuil, le 13 décembre 2023